

L'ACIA s'apprête à élargir le cadre des essais de dépistage d'influenza aviaire

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) entamera à l'été 2008 ses activités de surveillance de l'influenza aviaire à notification obligatoire à la ferme (aussi désignée par l'acronyme IANO). Cette initiative constitue un des éléments du Système de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (SCSIADO) proposé à l'Union européenne par l'ACIA.

L'ACIA tente depuis plusieurs années de mettre en place cette surveillance de l'IANO faiblement pathogène au Canada, mais a rencontré des obstacles du côté technique et à l'égard des indemnités versées aux producteurs.

Même si l'indemnisation suffisante demeure une question importante pour l'industrie avicole, des événements récents au sein de l'Union européenne (UE) ont poussé l'ACIA et le secteur du poulet au Canada à agir rapidement. En décembre 2007, l'UE a introduit des règles nouvelles concernant les produits exportés vers ou par l'intermédiaire d'entreprises membres de l'UE. Celle-ci exige que tous les pays désireux d'exporter vers ou par l'intermédiaire de l'UE aient établi un programme de surveillance de l'IANO au plus tard le 1^{er} janvier 2009. Mais le programme doit être fonctionnel six mois avant cette date.

Puisque ces règles nouvelles auront des répercussions notables sur les entreprises de génétique aviaire et de transformation de la viande, qui exportent vers les pays de l'UE ou par l'entremise de ceux-ci, l'ACIA se sent sous pression d'élaborer et de mettre à exécution un programme de surveillance efficace.

Elle procède donc à une surveillance obligatoire à la ferme pour tous les produits avicoles afin d'observer le délai imposé par l'UE. Au départ, l'ACIA et l'industrie avicole planifiaient une enquête volontaire; les exigences de l'UE suppriment effectivement cette option, car l'ACIA ne pouvait pas se fier qu'un nombre suffisant de producteurs de tous les secteurs avicoles canadiens se porteraient volontaires pour les essais annuels.

Le but de la surveillance est de déceler la présence de l'influenza aviaire de forme faiblement pathogène IANO. On s'attend à ce que la prévalence de la forme moins pathogène soit très faible dans les troupeaux de volailles du Canada.

Quoiqu'il y ait des mesures à prendre quand l'on dépiste un virus de l'influenza aviaire pathogène moindre, elles ont moins de répercussions dévastatrices sur l'industrie et les fermes avoisinantes (p. ex., restrictions moins nombreuses sur les déplacements et moins de régimes d'essais, etc.) que les mesures nécessaires par rapport à la forme hautement pathogène. Le dépistage de la forme moins pathogène reste tout de même important,



car elle peut se muter en forme hautement pathogène et il existe de nombreuses preuves à l'appui à l'échelle internationale (p.ex., Italie 1999, C.-B. 2004).

En élargissant le cadre du programme de surveillance, le Canada répondra aux exigences de l'OIE et sera égal aux autres pays du monde.

Éléments du programme de surveillance obligatoire

La surveillance sera obligatoire du fait que l'ACIA exigera que les usines de transformation obtiennent des résultats négatifs de tests pour l'IANO dans le nombre de jours prescrits par l'ACIA pour chaque troupeau abattu. En 2008, l'on prélèvera des échantillons de 300 troupeaux de poulets à griller et à rôti (sous réserve de modifications) dans les différentes régions du Canada.

Pour que les résultats soient jugés négatifs en fait d'IANO, l'ACIA ou les usines de transformation se chargeront d'informer les producteurs de la nécessité de tester leurs troupeaux et coordonneront la procédure avec eux. On commencera les contrôles environ 14 jours avant la date d'abattage, période que l'ACIA pourrait modifier au fur et à mesure qu'elle peaufinera son protocole de contrôle et qu'elle puisse obtenir des résultats dans un plus bref délai. L'intention est de permettre à tous les troupeaux ayant obtenu des résultats négatifs d'être acheminés à l'abattage comme prévu.

Une fois avisés que leurs troupeaux seront testés, les producteurs auront l'option de recourir, sans frais, aux services de leur propre vétérinaire ou à ceux des vétérinaires de l'ACIA pour effectuer les prélèvements sanguins. Là où les délais sont serrés (p.ex., dans les exploitations de poulets à griller), les échantillons de sang et de matières fécales seront prélevés simultanément pour faire en sorte que ceux-ci soient prêts avant les dates de transformation prévues.

voir p.2 « Influenza aviaire »



DANS CE NUMÉRO

- 3 Réunion annuelle des PPC de 2008
- 4 Entente aux négociations de l'OMC ?
- 6 Nouvelles de la Colline

Publications Mail Agreement Number 40063043

Pour une mise à jour hebdomadaire des négociations de l'OMC, veuillez visiter le site web des PPC au www.poulet.ca, et appuyez sur le bouton Genève en bref

Suite de la page 1 « Influenza aviaire »

Avant la date d'expédition des oiseaux, nous prévoyons que les producteurs recevront un numéro de référence du laboratoire qu'ils devront consigner sur la fiche d'information sur le troupeau ou faire parvenir à l'usine de transformation, attestant que les résultats de tests effectués sur le troupeau sont négatifs. Les détails de cet aspect sont en cours de mise au point.

Pour sa part, l'ACIA a indiqué qu'au cas où elle serait elle-même responsable d'un délai quelconque, sa politique sur les enquêtes comporterait une certaine souplesse pour permettre qu'un troupeau soit expédié au transformateur même si les résultats de tests ne sont pas encore disponibles.

Mesures réactionnaires

Comme c'est le cas de toute surveillance, l'on pourrait fort bien obtenir des tests positifs chez certains troupeaux. Quand l'ACIA détecte un virus d'IANO, elle ordonnera le dépeuplement du troupeau infecté ainsi que d'autres qui se trouvent dans la même propriété. Les producteurs seront indemnisés selon la Loi sur la santé des animaux pour les troupeaux qu'il faut détruire.

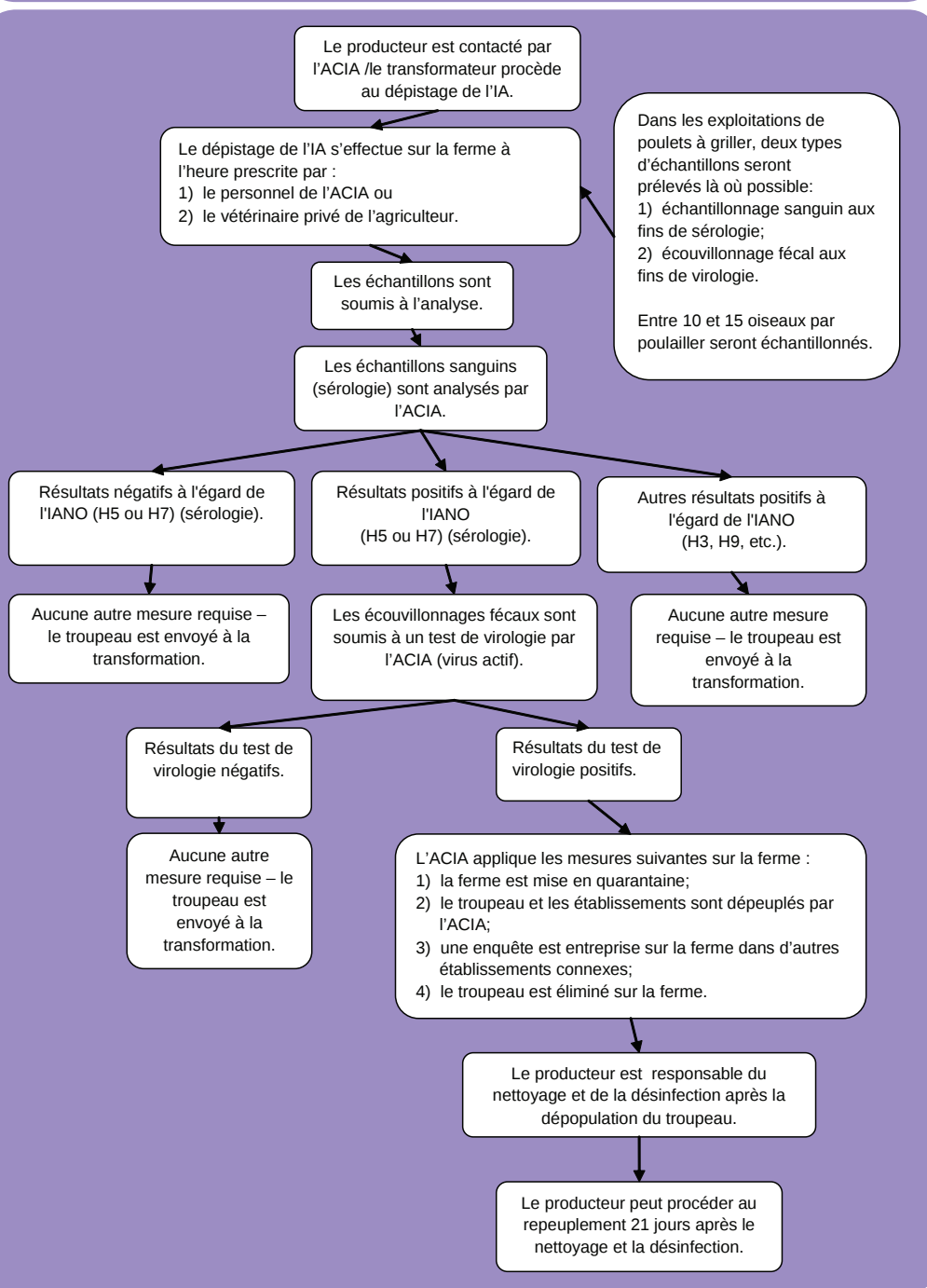
Les lieux affectés seront mis en quarantaine et l'ACIA investiguera si le virus s'est répandu à d'autres endroits et en dressera le plan. Par exemple, des tests seront effectués sur des lieux gérés en commun, même s'ils dépassent la région de 3 km, afin de s'assurer que les résultats soient négatifs.

Toute ferme dont les tests sont positifs devra rester inactive pour une période minimum de 21 jours après que le nettoyage et la désinfection auront été complétés et approuvés par l'ACIA.

L'ACIA est seulement à la recherche de virus des souches H5 et H7 et ne prendra aucune mesure devant d'autres types de virus d'influenza aviaire faiblement pathogène.

Pour des renseignements supplémentaires sur les actions de l'ACIA en cas de dépistage d'un virus de forme pathogène moindre, ou pour comparer les mesures prises entre cette situation et celle du dépistage d'un virus de forme hautement pathogène, veuillez consulter la brochure qui porte sur le dépistage d'influenza aviaire à notification obligatoire dans votre exploitation « *Notifiable Avian Influenza and Your Operation* », publiée par les organismes avicoles nationaux.

Représentation graphique du déroulement de l'enquête de 2008 sur le dépistage obligatoire de l'IA (sujet à changer)



Influenza aviaire en Saskatchewan

- Quatre-vingt-dix jours se sont écoulés depuis la fin des activités de nettoyage et de désinfection dans les exploitations agricoles touchées de la Saskatchewan. La surveillance pendant cette période n'a pas permis de détecter d'autres cas d'influenza aviaire hautement pathogène.
- L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a été avisée que le Canada est maintenant considéré comme étant exempt d'influenza aviaire hautement pathogène conformément aux normes scientifiques adoptées par l'organisation internationale de santé animale.

Une bonne affaire, du poulet canadien *super*

L'assemblée générale annuelle 2008 des PPC a eu lieu le 26 mars, débutant avec une courte présentation de David Fuller, président des PPC, sur plusieurs questions qui ont occupé l'industrie du poulet en 2007.

Sa présentation a porté sur le travail qui se poursuit sur la stratégie des PPC visant les maladies animales (grippe aviaire), la salubrité des aliments, les négociations en agriculture de l'Organisation mondiale du commerce, et quelques partenariats étroits qui sont importants pour l'industrie.

« En collaborant dans l'atteinte de nos objectifs - des objectifs qui continuent de contribuer à la croissance de notre industrie - nous aurons une industrie progressiste, adaptable et responsable », de dire M. Fuller. « Le mot croissance en dit long. Il faut changer notre façon de voir. On ne peut se reposer sur nos lauriers. Nous devons déployer tous les efforts pour être constamment à notre meilleur. »

L'assemblée a également vu la présentation de courts rapports de chacun des présidents des comités et des représentants des PPC auprès d'autres organisations.

Entre autres :

- Comité sur les soins aux animaux – Yves Campeau
- Comité des finances – David MacKenzie
- Comité sur la salubrité des aliments – Matthew Harvie
- Comité d'expansion du marché – Urs Kressibucher
- Comité de la promotion – Jake Wiebe
- Fédération canadienne de l'agriculture – Erna Ference
- Rapport du Conseil de recherches avicoles du Canada – Jacob Middelkamp

Premier conférencier invité

Bill Smirle, nouvellement nommé à la présidence du Conseil national des produits agricoles (CNPA), était présent et s'est adressé brièvement aux participants afin de s'introduire à l'industrie. Il a présenté ses antécédents, quelques nouveaux membres du Conseil, et remercié ses membres sortants et ses employés.

M. Smirle a aussi parlé de son double rôle au CNPA, de son mandat, de l'importance du travail d'équipe et du maintien de la collaboration. « Il est toujours important pour nous que vous nous fassiez part de vos succès, de vos préoccupations et de vos projets d'avenir », a-t-il dit.

« Une partie de mon rôle comme président est d'assurer que le Conseil s'acquitte de son mandat qui consiste à régir les opérations des offices nationaux et de veiller à ce qu'ils s'acquittent de leurs objectifs conformément à la Loi sur les offices de produits agricoles (LOPA) », d'ajouter M. Smirle.

« Comme Chef adjoint du CNPA, mon rôle inclut l'imputabilité pour l'administration du CNPA comme entité distincte du gouvernement fédéral et la responsabilité de la mise en œuvre des politiques, initiatives et pratiques du gouvernement. »

« Je profite de cette occasion pour vous rassurer à l'effet que le CNPA poursuivra le travail déjà amorcé et que nous maintiendrons une relation solide et positive avec tous les offices nationaux. »

Deuxième conférencier invité

Jack Wilkinson, président de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), a procédé à une présentation colorée du point de vue international sur l'agriculture.



Conférencier dynamique, il a captivé sans problème l'attention de son auditoire. Il a expliqué son rôle à la FIPA et comment celle-ci ne s'occupe pas seulement du développement. Il a présenté un résumé des autres questions qui intéressent également l'organisation.

Entre autres choses :

- L'isolement (durant une maladie animale contagieuse)
- L'habilitation des producteurs (en créant des coopératives et des programmes de commercialisation ordonnée)
- Les soins aux animaux et les Codes de pratiques

Durant sa présentation, il a précisé clairement que le « Canada s'est rendu où il est aujourd'hui grâce à l'engagement sans pareil des producteurs, de leurs organisations respectives et des gouvernements fédéral et provinciaux. » Il s'est dit préoccupé au sujet de la réglementation à la hausse et des changements bureaucratiques qui semblent suivre le modèle européen.

Il a sous-entendu qu'il ne faut pas, ici au Canada, répéter les contraintes administratives qui prévalent en Europe puisque nous avons accompli tant de bonnes choses par le partenariat au cours des 30 dernières années. « L'UE, par exemple, compte 33 règlements qui régissent la commercialisation d'une carotte. »

Il a aussi applaudi les efforts des PPC et d'autres secteurs canadiens qui ont joué un important rôle dans la mise en œuvre de programmes de salubrité des aliments qui leur sont spécifiques. « Comparativement à d'autres pays, où les choses peuvent varier d'une usine à l'autre ou d'un détaillant à l'autre, le Canada est certes chef de file mondial et nous devons maintenir la communication entre-nous pour assurer le maintien de notre concurrence et poursuivre notre travail pour nous assurer que les producteurs aient une voix unie et une certaine mesure de contrôle. »

« Notre rôle est d'influencer l'avenir de sorte à assurer notre succès et celui de tous nos partenaires et que nous soyons en mesure d'aller de l'avant peu importe les résultats à l'OMC. Nous avons besoin d'un plan qui nous permettra de réagir de façon appropriée et de conserver notre statut de chefs de file à l'échelle du monde. »

Lui-même producteur agricole, M. Wilkinson est président de la FIPA depuis 2002 et fut anciennement président de la Fédération canadienne de l'agriculture et de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario.

Entente aux négociations de l'OMC?

Depuis le début du cycle de Doha des négociations en 2001, nous vous parlons du lent progrès dans les négociations en agriculture à l'OMC et des difficultés qu'éprouvent les négociateurs à respecter leur propre calendrier menant à la conclusion d'une entente à l'OMC. Forts de l'expérience de plusieurs années de négociation, les membres de l'OMC ne fixent plus d'échéances fixes mais continuent néanmoins de déployer tous les efforts pour en arriver à une entente.

Dans les quelques derniers numéros de *Le poulet canadien*, nous avons mentionné qu'en dépit des difficultés éprouvées à réaliser un certain progrès, les négociateurs parviendraient éventuellement à un consensus sur un nombre suffisant d'éléments pour justifier la tenue, à Genève, d'une réunion des ministres des principaux pays négociateurs pour aplanir les quelques derniers détails d'une entente. Il est certain qu'une entente sera conclue mais bien malin qui peut en prévoir le moment exact.

Une réunion ministérielle en mai?

Suite à un troisième projet de modalités en agriculture (au moment d'écrire ces lignes, on prévoyait sa publication au début de mai par le président des négociations en agriculture, M. Crawford Falconer), les négociateurs ont beaucoup progressé sur les questions techniques. Les difficultés de longue date associées au calcul de la consommation domestique des produits sensibles ont finalement été surmontées au début d'avril grâce à une méthode très complexe d'allocation de la consommation à un niveau de produit largement désagrégé (subdivisé en composants individuels). D'autres questions demeurent en suspens mais M. Falconer et les négociateurs soutiennent toujours que les prochaines étapes requièrent une décision des ministres.

Après la publication des nouvelles modalités pour l'agriculture et l'accès aux marchés non agricoles (AMNA), les négociations entameront un processus horizontal dans le cadre duquel on verra des discussions de portée générale entre les divers secteurs participant aux négociations. Le processus horizontal devrait être amorcé entre le milieu et la fin de mai.

La semaine du 19 mai (ou possiblement un peu plus tard en mai) est devenue importante pour le calendrier de l'OMC. En effet, il s'agit de la semaine au cours de laquelle Pascal Lamy, directeur général, prévoit tenir la réunion ministérielle attendue depuis longtemps dans le but de conclure les modalités pour le secteur agricole et celui de l'AMNA. Les ministres des principaux pays devraient donc se rendre à Genève pour aplanir les quelques derniers détails du projet de modalités. Il semble qu'ils n'aient pas à discuter ni à approuver plus de 10 à 12 points encore en suspens.

En supposant que les ministres parviennent à s'entendre, les modalités de l'OMC pourront alors être approuvées. Les prochaines étapes du cycle de Doha consisteront alors à élaborer les barèmes d'engagement et les documents juridiques et à s'acquitter d'autres fonctions administratives.

En mai, les négociations de l'OMC pourraient bien prendre un tournant plutôt important. Comme dans le passé, rien ne sera probablement finalisé en mai et la situation pourrait se prolonger jusqu'à la fin de juillet. Et, que représentent quelques mois de plus dans ce cycle de négociations entrepris en 2001? Une chose est certaine : on semble vouloir s'entendre sur les modalités très bientôt. 

Conseil d'administration des PPC et comités pour 2008

Président : David Fuller (Nouvelle-Écosse)

Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)

Martin Dufresne (Québec)

Erna Ference (Alberta)

Luc Gagnon (CCTOV – Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles)

Todd Grierson (ACSV – Association canadienne des surtransformateurs de volailles)

Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse)

Dave Janzen (Colombie-Britannique)

Urs Kressibucher (Ontario)

David MacKenzie (Île-du-Prince-Édouard)

Ruth Noseworthy (Terre-Neuve-et-Labrador)

Diane Pastoor (Saskatchewan)

Brian Payne (ACRSA – Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires)

Tony Tavares (CCTOV)

Danny Wiebe (Manitoba)

Comité exécutif

Président : David Fuller (Nouvelle-Écosse)

Premier vice-président : Martin Dufresne (Québec)

Second vice-président : Urs Kressibucher (Ontario)

Membre à titre personnel : Erna Ference (Alberta)

Comité des politiques de production

Président : Keith Fuller (remplaçant, Colombie-Britannique)

Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)

Martin Dufresne (Québec)

Todd Grierson (ACSV)

Urs Kressibucher (Ontario)

Brian Payne (ACRSA)

Tony Tavares (CCTOV)

Comité sur la salubrité des aliments

Président : Dave Janzen (Colombie-Britannique)

Yves Campeau (remplaçant, Québec)

Luc Gagnon (CCTOV)

Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse)

Adrian Rehorst (remplaçant, Ontario)

Comité des soins aux animaux

Président : Danny Wiebe (Manitoba)

Yves Campeau (remplaçant, Québec)

Marc Cormier (remplaçant, Nouveau-Brunswick)

Comité de promotion

Président : Jake Wiebe (remplaçant, Manitoba)

Reg Cliche (remplaçant, CCTOV)

Diane Pastoor (Saskatchewan)

Comité des finances :

Président : David MacKenzie (Île-du-Prince-Édouard)

Dave Janzen (Colombie-Britannique)

Brian Payne (ACRSA)

Assemblée annuelle du CRAC, édition de 2007

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC), établi en 2001 par les cinq organismes avicoles nationaux du Canada, a récemment tenu son assemblée annuelle. Chris den Hertog, représentant les Producteurs d'œuf d'incubation du Canada (POIC), a été réélu au poste de président et Jacob Middelkamp, représentant les Producteurs de poulet du Canada (PPC), a été élu au poste de vice-président. Helen Anne Hudson, de l'Office canadien de commercialisation des œufs, Ingrid deVisser, de l'Office canadien de commercialisation du dindon, et Erica Charlton, du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, siègent également au Conseil d'administration du CRAC.

Vingt projets de recherche ont été financés par le CRAC et cinq autres sont à l'étude pour un financement de contrepartie. Ces projets de recherche visent à traiter des enjeux relatifs aux domaines de la microbiologie intestinale, de l'environnement, de la salubrité des aliments et de la santé de la volaille et du bien-être et du comportement de la volaille. Le sommaire des travaux de recherche est publié sur le site Web du CRAC (www.cp-rc.ca). Le CRAC vient également de lancer son prochain appel de lettres d'intention en vue de solliciter des projets de recherche dans les domaines de l'environnement et des nouveaux aliments pour les animaux. La date d'échéance pour les lettres d'intention est le 30 juin.

À ce jour, le CRAC a alloué 1 010 271 \$ à la recherche avicole, ce qui porte le financement obtenu à plus de 4,8 millions de dollars. De plus, le CRAC a engagé une somme additionnelle de 334 626 \$ dans la recherche avicole pour des projets actuellement à l'étude en vue d'un financement de contrepartie et à laquelle pourrait s'ajouter une somme de 2,1 millions de dollars.

En plus d'appuyer des projets de recherche, le CRAC, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), a lancé un appel de propositions auprès des universités canadiennes en vue de choisir un établissement pour coordonner les travaux de recherche sur le bien-être de la volaille dans l'ensemble du Canada et en diffuser efficacement les résultats, afin de pallier à l'érosion des ressources humaines et physiques inhérentes à la recherche, à l'éducation et au transfert de technologie dans le domaine avicole. L'initiative marquerait un pas en vue de combler ce vide.

C'est l'Université de Guelph qui, à la suite d'un vaste processus de sélection, a été retenue pour jouer ce rôle. L'AAC a accepté d'appuyer cette initiative en apportant son soutien au programme et aux scientifiques. Les PPC et d'autres membres du CRAC ont ces derniers temps annoncé qu'ils participeraient à cette initiative et l'industrie ontarienne a également promis son appui. Les scientifiques d'AAC, qui partageront les locaux de l'Université de Guelph de façon permanente, collaboreront avec les nombreux experts en bien-être et en comportement qui s'y trouvent déjà. Ils assumeront en outre un rôle de coordination en vue de sensibiliser les chercheurs qui œuvrent dans les domaines du bien-être, du comportement et d'autres domaines connexes partout au Canada et à l'étranger, en vue d'accroître l'efficacité des travaux de recherche canadiens sur le bien-être de la volaille.

Les travaux du CRAC seront désormais régulièrement couverts par le *Canadian Poultry Magazine*. Ainsi, les lecteurs seront tenus au courant des activités du CRAC, y compris des événements, de l'élaboration des programmes et des résultats de recherche. Le CRAC a fait la manchette du magazine pour la première fois en avril 2008.



Voyez la vie en ... brun. Tout le monde le fait, faites-le donc!
Choisissez parmi des centaines de recettes fort savoureuses
mettant en vedette la viande brune. Une solution de rechange
délicieuse à la très courue poitrine traditionnelle désossée et sans peau.
Et la viande brune a une grande valeur nutritive. Allez, variez votre
menu. Essayez quelque chose de nouveau!

Planification stratégique

Périodiquement, les Producteurs de poulet du Canada entreprennent de se donner des objectifs importants et ambitieux en précisant leur mission, en exprimant clairement leur vision et en déterminant un plan d'action pour assurer la réalisation de partenariats solides, la réussite de nouvelles possibilités et l'imposition de normes de plus grande qualité.

Dans le cadre de leur plan stratégique à long terme actuel, les PPC ont comme objectif de s'imposer comme chef de file en matière de performance du système, de salubrité et de qualité des aliments, de préférence des consommateurs, d'expansion des marchés et de capacité organisationnelle.

En définissant leur mission, en exprimant clairement leur vision et en déterminant un plan d'action pour la réussite, les PPC ont contribué à maintenir l'industrie du poulet au premier rang au pays, au moyen d'activités exceptionnelles qui aident l'industrie à réaliser ses objectifs communs.

Le plan stratégique quinquennal actuel des PPC vient à échéance en 2008. À l'automne 2007, le Conseil d'administration des PPC a nommé un comité de direction composé de huit membres représentant l'ensemble de l'industrie, et l'a chargé de piloter l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal pour l'industrie canadienne du poulet de 2009 à 2013. Ce processus visant à établir les priorités, étayé par l'appui et la collaboration de tous les partenaires, prépare bien l'avenir.

L'objet du plan stratégique est d'établir un cadre général et d'orientation visant à améliorer le rendement du système de gestion de l'offre; à élargir les marchés; à assurer une plus grande salubrité des aliments; à répondre aux préférences des consommateurs et à leurs attentes en matière de protection des animaux, d'écologie et de qualité des aliments; à améliorer la capacité des PPC en tant que plaque tournante nationale de la réalisation de ces objectifs.

Bien que le plan s'adresse d'abord aux PPC, d'autres intervenants seront invités à examiner ces objectifs et ces priorités et à collaborer avec les PPC dans les prochaines années, afin que l'industrie puisse adopter une approche commune à un grand nombre de ces questions. L'amélioration de l'allocation, la politique commerciale et la salubrité des aliments sont parmi les questions qui appellent une telle collaboration.

Depuis sa création, le Comité de direction s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année pour examiner les progrès réalisés au cours des cinq dernières années, évaluer les contextes opérationnels de l'industrie dans l'avenir et formuler des recommandations à propos des priorités à venir.

On a jugé important d'ouvrir la discussion et le débat à un groupe élargi d'intervenants, de manière à éprouver le raisonnement qui sous-tend les recommandations, à mieux les cibler et à en améliorer le contenu.

Conséquemment, 40 intervenants provenant des milieux de la production, des provenderies, des couvoirs, de la transformation, de la surtransformation, de la restauration, de la vente au détail, des industries connexes et des gouvernements se sont réunis pour échanger sur les principaux thèmes et les principales orientations du plan stratégique. La séance d'une journée comprenait des échanges approfondis sur les priorités, les objectifs et les buts proposés.

Le Comité de direction s'appuiera sur les résultats de cette consultation pour formuler ses recommandations définitives au conseil des PPC en juin. 

NOUVELLES DE LA COLLINE

Le 31 mars, le Parlement a repris ses travaux après les deux semaines de congé de Pâques.

Quatre nouveaux députés ont été assermentés à la Chambre des communes, après les élections partielles du 17 mars en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Ontario.

L'ancienne ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique, Joyce Murray, a défendu avec succès les couleurs du Parti libéral du Canada dans la circonscription de Vancouver Quadra – ancien siège de Stephen Owen – tandis que l'ancien policier de la GRC, le conservateur Robert Clarke, a ravi la circonscription de Desnethé—Missinippi—Churchill River, anciennement détenue par le libéral Gary Merasty, qui a donné sa démission l'an dernier.

En outre, deux anciens candidats à la direction du Parti libéral sont entrés à la Chambre des communes après ces mêmes élections partielles. L'avocate de Toronto, Martha Hall Findlay, s'est imposée dans la circonscription de Willowdale à Toronto, un siège occupé auparavant par le libéral Jim Peterson.

L'ancien premier ministre de l'Ontario et chef du Nouveau Parti démocratique de cette province, l'honorable Bob Rae revient à la Chambre des communes en qualité de député libéral du Centre de Toronto, un siège longtemps occupé par le chef libéral par intérim Bill Graham. Ce n'est pas la première présence de M. Rae comme député du Parlement. De 1978 à 1982, M. Rae a siégé comme néo-démocrate avant d'amorcer une carrière de 13 ans en politique provinciale avec le Nouveau Parti démocratique. Avant d'être élu, M. Rae a tenu le rôle de porte-parole de l'opposition en matière d'Affaires étrangères pour le Parti libéral et, après le remaniement récent, conservera ce titre au cabinet fantôme comme député.

Fédération canadienne de l'agriculture

L'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a eu lieu en février, regroupant plus d'une vingtaine de groupes de producteurs, venant de partout au Canada.

Les membres se sont réunis pour échanger sur les enjeux contemporains de l'agriculture canadienne, notamment le commerce international, l'évolution de la politique agricole nationale, la durabilité écologique de l'agriculture et les questions de salubrité des aliments.

Le thème de la réunion de cette année était « *The Ties that Bind: Forging New Alliances* ».

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, a pris la parole devant les délégués.

La FCA a également accueilli la conférencière Wendy Mesley, journaliste et animatrice de l'émission « Marketplace » de la CBC. M^{me} Mesley a parlé d'une émission récente portant sur l'étiquetage des aliments

« Produit du Canada » et les questions entourant les tendances à la consommation et les médias. Son exposé a donné du poids aux efforts de la FCA favorisant une étiquette alimentaire « Produit au Canada », et effectivement, deux propositions ont été adoptées concernant l'étiquetage alimentaire « Produit au Canada », assorties de recommandations particulières.

Audiences sur l'étiquetage du Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes a appelé des témoins concernant la question des étiquettes « Produit au Canada ». Le 10 avril, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et l'Association canadienne des Surtransformateurs de volailles ont comparu. Le 29 avril, ce fut au tour des producteurs de poulet du Canada de se présenter devant le Comité.

Trousses de barbecue des députés et des sénateurs

Les très populaires trousse de barbecue sont de retour cette saison. Les Producteurs de poulet du Canada offrent aux parlementaires des trousse de barbecue pour 200 personnes dans le but de mieux faire connaître l'industrie canadienne du poulet dans les circonscriptions électorales et sénatoriales fédérales dans l'ensemble du pays. Chaque parlementaire a droit à une trousse comprenant des nappes, des assiettes, des tasses et des couverts ainsi qu'une trousse de premiers soins, ou encore, un tablier à barbecue des PPC. La trousse de barbecue est remise gracieusement aux députés et aux sénateurs et est considérée comme un don politique. À cet effet, une valeur a été attribuée aux trousse afin de respecter les règlements d'Élections Canada en matière de financement des campagnes électorales pour les dons maximums permis.

Faire votre commande dès aujourd'hui !

Les Producteurs de poulet du Canada vous offrent une trousse de barbecue pour 200 personnes, une trousse d'entraînement des PPC pour votre prochaine activité, ainsi que des tasses, assiettes, couverts, serviettes en plastique et supports en papier pour 200 personnes.

Nom (surnom) (député) / sénateur / sénatrice : _____

Circonscription : _____

Date et lieu de l'activité : _____

Contact : _____

Adresse d'expédition : _____
(Ce formulaire ne peut pas être utilisé en tant que preuve)

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

☐ S.V.P. envoyer une trousse d'entraînement des PPC pour 200 personnes

Offre spéciale :

Avec chaque commande, vous avez droit, en prime, soit à un tablier BBQ soit à une trousse de premiers soins. Choisissez l'un ou l'autre en cochant la case correspondante. Faites votre choix.

☐ Tablier BBQ ☐ Trousse de premiers soins – un pack de 100 PPC

Tous les articles promotionnels sont fournis par des entreprises canadiennes.

En conformité avec la Loi électorale du Canada, les trousse d'entraînement des PPC ne seront pas distribués en période d'élection; en outre, il est demandé que les PPC et les destinataires qui ont bénéficié de ces trousse soient déclarés dans les comptes d'activités politiques.

Chaque député ou sénateur, sénatrice ou sénatrice est limité à une commande par année.

Est-ce une activité : ☐ politique ☐ non politique

Signature du député / sénateur / sénatrice : _____

Téléphone : 613-566-5926
Téléc : 613-566-5999 (à l'attention de Jennifer Crandall)
Courriel : jcrandall@poulet.ca

Délai de livraison : entre 8 et 7 jours ouvrables.

Un bulletin de commande sera remis aux députés et aux sénateurs dans les prochains jours. Malgré les demandes de députés enthousiastes réclamant plusieurs trousse, il est à noter que les élus n'ont droit qu'à une trousse par campagne, à cause des règlements financiers. Cela dit, les producteurs devraient encourager les députés et les sénateurs de la circonscription à promouvoir les PPC autour des tables à pique-nique de leurs régions cet été en commandant une trousse de barbecue!

Adresse des PPC :

1007-350, rue Sparks
Ottawa, ON K1R 7S8
Tél : 613-241-2800
Téléc : 613-241-5999
www.poulet.ca

Réviser :

Marty Brett
mbrett@poulet.ca
613-566-5926

Création/Graphiste :

Marie Murphy
mmurphy@poulet.ca
613-566-5910